

Extrait du OIEau - IOWater - OIAgua

<http://www.oieau.org>

L'Assemblée générale de l'ONU a reconnu mercredi 28 juillet l'accès à une eau de qualité et à des installations sanitaires comme un droit humain

Date de mise en ligne : mercredi 4 août 2010

- Pour le site - Actualités -

OIEau - IOWater - OIAgua

Après plus de quinze ans de débats sur la question, 122 pays ont voté en faveur d'une résolution de compromis rédigée par la Bolivie et consacrant ce droit, tandis que 41 autres se sont abstenus. Le texte "déclare que le droit à une eau potable propre et de qualité et à des installations sanitaires est un droit de l'homme, indispensable à la pleine jouissance du droit à la vie".